

Extrait du registre des décisions

Bureau du 15 juin 2017

Objet : RS - Attribution de deux marchés de travaux pour l'aménagement du carrefour Eugène Ducretet / accès à la zone commerciale Landiers-Chamnord à Chambéry

- date de convocation le 09 juin 2017
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quinze juin à dix-neuf heures, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 40

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-Ies-Eaux	Daniel Grosjean
Chambéry	Alois Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoaz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Jean-Luc Berthalay à Pierre Hemar - de Driss Bourida à Brigitte Bochaton - de Jean-Benoît Cerino à Catherine Chappuis - de Pierre Duperier à Albert Darvey - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar

- conseillers excusés : 7

Josiane Beaud - François Blanc - Stéphane Bochet - Michel Dantin - Maryse Fabre - Patrick Mignola - Jean-Maurice Venturini

Bureau du 15 juin 2017

délibération n° 106-17

objet **RS - Attribution de deux marchés de travaux pour l'aménagement du carrefour Eugène Ducretet / accès à la zone commerciale Landiers-Chamnord à Chambéry**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que le Bureau du 18 mai 2017 a approuvé le lancement de la consultation pour les travaux d'aménagement du carrefour Eugène Ducretet / accès à la zone commerciale Landiers-Chamnord situé à Chambéry.

Le projet d'aménagement consiste à transformer le carrefour giratoire « Feu Vert » en une intersection gérée par feux tricolores. Le nombre de voies de circulation pour les accès depuis et vers la voie rapide urbaine est également à modifier. L'ensemble de ces mesures doivent permettre un meilleur écoulement du trafic en forte période d'activité commerciale.

L'aménagement consiste à réaliser les travaux suivants :

- démolition du giratoire existant,
- reprise du réseau d'assainissement des eaux pluviales,
- création d'un carrefour à feux tricolores,
- modification des voies d'accès à la voie rapide urbaine coté Darty,
- création d'espaces verts,
- mise en œuvre d'un nouvel éclairage public.

Pour réaliser cet aménagement, les travaux sont allotés en deux lots :

- lot 1 : terrassement/voirie/réseaux divers/espaces verts,
- lot 2 : éclairage public et signalisation lumineuse tricolore.

La consultation des entreprises s'est déroulée en procédure adaptée durant la période du 27 avril au 18 mai 2017.

En application des critères de jugement définis dans le règlement de consultation, l'analyse des offres a conduit à classer premières les entreprises suivantes :

- lot 1 : Colas Raa pour un montant de 356 849,74 € HT ;
- lot 2 : Seb pour un montant de 44 269,10 € HT.

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 1^{er} juin 2017 a donné un avis favorable à la proposition des candidats à retenir pour chacun des lots.

Il est proposé d'approuver l'attribution des marchés conformément à l'avis donné par la commission d'appels d'offres.

Vu l'article 4 alinéa 2-I des statuts de Chambéry métropole, qui dispose que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 09 janvier 2017, déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 209 000 € HT et de leurs avenants,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 09 janvier 2017, déléguant au Bureau l'approbation des demandes de toute subvention,

Vu l'avis favorable de la commission d'appels d'offres du 1^{er} juin 2017,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue le marché de travaux lot 1 : terrassement/voirie/réseaux divers/espaces verts à Colas Raa pour un montant de 356 849,74 € HT et le marché de travaux lot 2 : éclairage public et signalisation lumineuse tricolore à l'entreprise Seb pour un montant de 44 269,10 € HT,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer les marchés à venir et tous documents nécessaires à leur passation,

Article 3 : sollicite toute subvention éventuelle,

Article 4 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 106-17

Objet de l'acte : RS - Attribution de deux marchés de travaux pour l'aménagement du carrefour Eugène Ducretet / accès à la zone commerciale Landiers-Chamnord à Chambéry

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 15 juin 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170615-lmc1H19765H2-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H19765H2

Date de transmission en Préfecture : 23 juin 2017

Date de réception en Préfecture : 23 juin 2017